

**n°52, novembre 2005**

### **Aménagement Urbain**

Le 5ème forum des projets urbains. L'humain est entré dans la ville.

Urbapress Informations, n° 1482/1483, 16/11/2005, p. 10-20

Quatre stratégies de ville et 45 projets à l'ordre du jour de ce forum, qui affichait une préoccupation de mixité quasiment commune, avec la prise en compte des habitants, notamment par leur participation au projet. Présentation par le GPV des Hauts-de-Garonne des onze projets d'aménagement en cours ; par Francis Cuillier, Alain Rousset et Serge Lamaison, du travail entrepris pour le PLU de la Communauté urbaine de Bordeaux. Réf : 13531

### **Urban design.**

Topos, n° 52, 09/2005, 111 p.

Exemples d'aménagement de berges de fleuves, de parcs urbains, de mises en lumière, en Europe et dans le monde. Réf : 13526

### **Les visages de la ville nouvelle.**

Annales de la recherche urbaine, n° 98, 12/2004, 204 p.

Confrontation entre quelques recherches du Programme interministériel d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles et des exemples venus du reste du monde, afin de comprendre à quels types de conjoncture correspondait la fabrication de villes nouvelles. Réf : 13524



### **Agglomération lyonnaise. Un nouveau souffle pour les centres-bourgs.**

Le Moniteur des tp, n° 5319, 04/11/2005, p. 100-103

«Hausse des prix du foncier, vieillissement de la population, fragilité des activités commerciales, règne du tout automobile... Le constat n'est pas fameux pour les petites villes et les centres-bourgs de l'agglomération lyonnaise.» La communauté urbaine du Grand Lyon s'est penchée sur la question du renforcement de la centralité de ces communes afin de «créer un nouveau cadre de vie tout en redynamisant le commerce local et en améliorant le stationnement».

Réf : 13496

### **Paris (19e et 20e arrondissements). Travail de dentelle pour quartiers insalubres.**

Le Moniteur des tp, n° 5318, 28/10/2005, p. 56-59

Problématique de l'intervention dans les quartiers anciens : la méthode de préservation de la morphologie de la ville entraîne une complexité des procédures de financement et de mise en oeuvre. Réf : 13488

### **Architecture**

**Développer durable, vite !**

Crée Architecture Intérieure, n° 322, 11/2005, p. 38-95, 114-127

«Les enjeux planétaires sont préoccupants, la question énergétique est explosive, les mutations sociales appellent de nouvelles pratiques. Tout milite pour une approche différente de l'acte de concevoir et de construire, indissociable de l'acte d'habiter. Où en est-on ? Quelles sont les mesures en cours d'adoption de nature à faire évoluer durablement la situation ?» Réf : 13542

Xaveer de Geyter.

El croquis, n° 126, 07/2005, 169 p.

Biographie, entretien et réalisations (dont un immeuble de logements à Bordeaux) de 1992 à 2005 de l'architecte belge Xavier de Geyter. Réf : 13540

## Circulation

**La recherche d'une place de stationnement : stratégies, nuisances associées, enjeux pour la gestion du stationnement en France.**

Transport Environnement Circulation, n° 187, 07/2005, p. 9-12

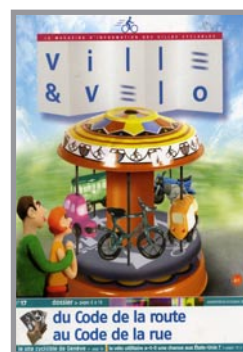
Parmi les composantes de la circulation urbaine, les véhicules en quête d'une place de stationnement sur voirie représentent une part que l'on ne peut négliger a priori dans la mobilisation de tous les moyens pour réduire les émissions liées aux transports. Compte-rendu d'une recherche, dans le cadre du Predit, menée dans des zones hypercentres de Lyon, Grenoble et Paris.

Réf : 13539

**Du Code de la route au Code de la rue.**

Ville & vélo, n° 17, 09/2005, p. 6-13

En 2004, la Belgique s'est dotée d'un Code de la rue, venu enrichir son Code de la route, pour une plus grande convivialité et un partage plus équilibré de la voie publique. Les déplacements doux sont au centre de cette réforme et des innovations sont mises en place, comme les trottoirs traversants (trottoirs continus se prolongeant de l'autre côté de la rue, sortes de passage protégé décaissé). La transposition de ce Code de la rue est-elle souhaitable ou envisageable en France ? Les opinions divergent... Réf : 13510



## Collectivités locales

**Comment gouverner une ville en mutation ? Dossier.**

Pouvoirs locaux, n° 65 II/2005, 06/2005, p. 43-114

Au sommaire de ce dossier, notamment : ville en progrès, gouvernement urbain, peut mieux faire ; la fin du cycle vertueux pour les villes et agglomérations européennes ; l'affirmation des politiques sanitaires et sociales urbaines ; villes et déplacements, les signaux faibles d'une évolution qualitative ; démocratie et gouvernance à Londres, Rome et Stuttgart ; «les cinq défis de la ville» par Jean-Marie Bockel, sénateur-maire de Mulhouse. Réf : 13502

## Environnement

**Dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de l'environnement. Loi n° 2005-1319 du 26 octobre 2005.**

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5319, 04/11/2005, p. 518-520

«Cette loi transpose en droit interne plusieurs textes communautaires relatifs à : l'étude d'impact préalable à la réalisation d'aménagements ayant des incidences sur le milieu naturel ; de nouvelles dispositions concernant le droit d'accès des citoyens aux informations en matière d'environnement ; l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement ; des dispositions soumettant à autorisation les installations de stockage de déchets inertes ; les mécanismes prévus par le Protocole de Kyoto sur les changements climatiques». Réf : 13497

## Foncier

**Vignoble français : un foncier à repenser.**

Géomètre, n° 2020, 11/2005, p. 30-45

«L'arrachage de la vigne pour répondre à la mévente d'une partie de la production viticole aura pour conséquence l'apparition de friches et la destruction des paysages à haute valeur touristique. Mieux vaut réfléchir à un nouvel aménagement.» Réf : 13522

## Habitat

Mise en oeuvre des bilans prévus aux articles L. 302-9 et L. 302-9-1 du code de la construction et de l'habitation sur la réalisation des logements locatifs sociaux. Circulaire UHC/DUH n° 2005-50 du 5 août 2005.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5319, 04/11/2005, p. 535

Cette circulaire se réfère à l'article 55 de la loi SRU et à la circulaire n° 2005-13 du 22 février 2005. Elle précise «l'esprit dans lequel [les préfets de département] doivent apprécier l'effort des communes qui n'ont pas rempli les objectifs de réalisation de logements locatifs sociaux que leur assignait la loi, et comment mettre en application les sanctions prévues par cette loi». Réf : 13500

**Exercice de la responsabilité de la politique de résorption de l'insalubrité et du saturnisme dans l'habitat. Circulaire interministérielle DGS/SD7 C n° 2005-375 du 4 août 2005.**

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5318, 28/10/2005, p. 458-466

L'article 74 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales prévoit qu'une expérimentation puisse être engagée pour permettre aux communes, dotées d'un service communal d'hygiène et de santé et sur demande au préfet, d'exercer la responsabilité de cette politique. Cette circulaire précise les modalités de cette expérimentation ; elle est accompagnée d'annexes et d'un modèle de convention à signer avec l'Etat. Réf : 13486

**Elaboration des conventions de délégation de compétence pour l'attribution des aides aux logements. Circulaire UHC/DUH n° 2005-48 du 29 juillet 2005.**

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5319, 04/11/2005, p. 533-535

Actualisation de la circulaire n° 2004-73 UC/IUH du 23 décembre 2004 «pour tenir compte des textes publiés depuis et des enseignements des conventions signées pour 2005, en vue de préparer les négociations avec les délégataires qui souhaitent signer une convention pour 2006». Point sur : le champ de la délégation et l'articulation avec d'autres domaines de délégation ; les délégataires ; les conventions de délégation de compétence ; la répartition des crédits ; les conventions en cours ; le calendrier et les modalités de mise en oeuvre. Réf : 13509



## Juridique

**Marchés passés par les entités adjudicatrices, personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics. Décret n° 2005-1308 du 20 octobre 2005.**

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5318, cahier détaché n° 1 bis, 28/10/2005, 11 p.

Ce décret, relatif aux entités adjudicatrices non soumises au code mais considérées comme pouvoir adjudicateur par l'Union européenne, détaille les contenus et procédures des marchés passés par ces entités, définit les spécifications techniques, les clauses sociales et environnementales, la durée et le prix du marché, énumère et détaille les procédures de passation. Il présente la méthode de calcul de la valeur estimée d'un marché, et les règles générales concernant les procédures formalisées ainsi que l'accord-cadre et le système d'acquisition dynamique, prochaines nouveautés du CMP 2006. Réf : 13485

## Planification-aménagement

**Décentralisation des autorisations et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation du sol. Circulaire UHC/DUH n° 2005-47 du 28 juillet 2005.**

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5320, 11/11/2005, p. 392-393

Mise en oeuvre de l'article L. 421-2-6 du code de l'urbanisme : la mise à disposition gratuite des services des DDE pour l'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation des sols est réservée aux communes de moins de 10 000 habitants ou aux établissements publics de coopération intercommunale de moins de 20 000 habitants. Réf : 13512

La province de Liège à l'horizon 2020. Un exercice de prospective régionale pour choisir son avenir.

Futuribles, n° 313, 11/2005, p. 55-71

La Commission de développement mise en place par l'agence de développement de la province de Liège s'est lancée en 2002 dans un exercice de prospective territoriale qui a associé pendant plus de deux ans une cinquantaine de personnalités du public et du privé. Ce travail a débouché sur un rapport sur les scénarios d'évolution possible à l'horizon 2020. Réf : 13504

## Ressources-nuisances

Installations classées. L'usage futur d'un sol pollué : un délicat consensus à trouver.

Le Moniteur des tp, n° 5319, 04/11/2005, p. 178-179

Commentaires du décret 2005-1170 du 13 septembre 2005 qui complète la législation relative à la prévention des risques technologiques et naturels : étude de dangers et conditions d'exploitation des installations classées soumises à autorisation ; régime juridique applicable à l'obligation de remise en état. Réf : 13495

## Rural

Urbaniser par les campagnes.

Etudes foncières, n° 117, 09/2005, p. 22-24

«Les dernières enquêtes censitaires montrent une reprise de la croissance démographique. Mais désormais, cette croissance se localise essentiellement dans les petites communes de moins de 2000 habitants qui se mettent à croître nettement plus vite que la moyenne nationale. Ce phénomène remet en cause toutes les idées reçues sur la ruralité.» Réf : 13544



## Transport

Île-de-France : quels projets pour les années 2010 ?

Ville & Transports, n° 388, 23/11/2005, p. 38-49

«Le débat sur les infrastructures de transports de la prochaine décennie à Paris et dans les trois départements de la petite couronne est lancé. Comment être ambitieux dans un contexte de basses eaux financières ?» Réf : 13537

Organisation des transferts vers les conseils généraux des affectations dans les services routiers et les directions départementales de l'équipement. Circulaire n° 2005-54 du 10 août 2005.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5320, 11/11/2005, p. 388-391

Ce texte précise les dispositions mises en oeuvre par la loi relative aux libertés et responsabilités locales du 13 août 2004. Réf : 13511

TER, TIR... et territoires. Dossier.

Transports urbains, n° 107, 07/2005, p. 1-38

Ce dossier, centré sur le transport ferroviaire, analyse, en s'appuyant sur des exemples localisés, les raisons du déclin des lignes transversales, qu'elles soient de transport régional ou interrégional, le rôle actuel et attendu des régions, la nécessité d'incorporer des données de territoire dans les indicateurs de mesure de l'offre en TER. L'expérience de l'Allemagne en matière de régionalisation et de desserte ferroviaire est également présentée. Réf : 13498

Le centre de documentation est ouvert du mardi au jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h.

Consultation sur place, possibilité de prêt interbibliothèque.

Pour toute information complémentaire : [documentation@aurba.org](mailto:documentation@aurba.org)

contacts :

Annie Berthelot ~ tél. : 05 56 99 86 39

Christine Le Vagueresse ~ tél. : 05 57 57 72 57

accueil :

Régine Valère ~ tél. : 05 56 99 86 33